

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 MARS 2026

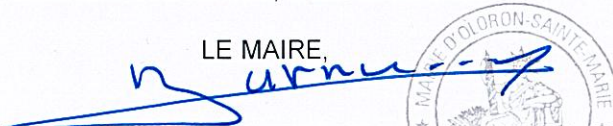
Vous êtes invité.e à vous trouver, **le mercredi 4 mars 2026 à 18h00**, en l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1. Décisions du Maire prises entre le 26 novembre 2025 et le 3 février 2026.
2. Déclarations d'intention d'aliéner : renonciations au droit de préemption
3. a - Compte financier unique 2025 : budget principal.
b - Compte financier unique 2025 : budget de l'eau potable.
c - Compte financier unique 2025 : budget de l'assainissement.
4. Budget Principal : ouverture de crédits anticipés.
5. Budget de l'eau potable : ouverture de crédits anticipés.
6. Budget de l'assainissement : ouverture de crédits anticipés.
7. Clés de répartition Budget principal / Budgets annexes des services de l'eau potable et de l'assainissement.
8. Clé de répartition entre les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.
9. Reversement de l'accompagnement financier Service Public Petite Enfance à la CCHB.
10. Modification du tableau des effectifs - création d'un emploi permanent au sein du service Ressources Humaines.
11. Modification du tableau des effectifs - création d'un emploi permanent au sein du service transition écologique et énergétique.
12. Bourses Ateliers jeunes 2026.
13. Réforme des rythmes scolaires 2026 – 2029 : Renouvellement de la dérogation pour une organisation du temps scolaire sur 4 jours par semaine.
14. Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département des Pyrénées-Atlantiques pour la réhabilitation du pont Henri Laclau (RD6) et la requalification en voie verte du trottoir amont.
15. Approbation de conventions avec ENEDIS – Parcelle BE 0229
16. Questions diverses.

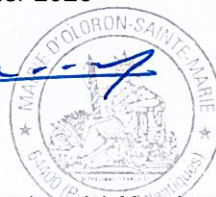
La séance sera diffusée en direct sur la chaîne You Tube « Ville d'OLORON SAINTE-MARIE ».

OLORON STE-MARIE, le 26 février 2026

LE MAIRE,



Bernard UTHURRY



Les questions orales, vœux, avis, motions, présentés sous forme de courrier adressé à Monsieur le Maire, devront être envoyés par mail (l-paris@oloron-ste-marie.fr) au plus tard le lundi 2 mars 2026, à 18 h 00.